

RAPPEL POUR TOUS LES JOUEURS ET JOEUSES

QUE VOUS N'AYEZ QUE 5 ANS OU UN CERTAIN AGE, VOUS DEVEZ POSSEDER UNE LICENCE POUR PRATIQUER LE FOOTBALL LE SAMEDI OU LE DIMANCHE SUR LE TERRAIN.

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FOOTBALL D'ANIMATION A FAIT UN PREMIER POINT SUR LE NOMBRE DE LICENCIES DES U6 AUX U13 (GARCONS ET FILLES) ET IL MANQUE DES LICENCIES PAR RAPPORT AUX NOMBRES D'EQUIPES ENGAGEES.

IL SERAIT PREFERABLE DE SE METTRE EN CONFORMITE AVEC NOTRE SPORT ET DE DEMANDER AU PLUS VITE VOTRE LICENCE.

DE PLUS, LA LICENCE EST UNE RECONNAISSANCE ET UNE APPARTENANCE VIS A VIS DE VOTRE CLUB, DU DISTRICT, DE LA LIGUE ET DE LA FEDERATION, AINSI QU'UNE QUESTION D'ASSURANCE.

ALORS QUE L'ON SOIT JOUEUR, JOEUSE, DE TOUT AGE, EDUCATEUR-EDUCATRICE, DIRIGEANT(E) OU ACCOMPAGNATEUR D'UNE EQUIPE DE PETITS OU DE GRANDS, PENSEZ A FAIRE VOTRE LICENCE !!!!

Ps : des contrôles dans le football d'animation auront lieu prochainement et sachant qu'il y a eut le 1^{er} tour du Festival U13 et U11, Challenge Futsal, **quelques joueurs et joueuses ne possédant pas de licence n'ont pas pu participer aux rencontres.**



La Commission Départementale
Du Football d'Animation